Rencontre européenne des séminaristes de la Congrégation de la Mission en Europe et au Proche-Orient

du 24 au 31 août 2018

**‘Approfondir et actualiser le Charisme vincentien’**

**La finalité de la CM et la formation du clergé**

le mardi 28 août à 9h avec Frédéric PELLEFIGUE, suivi d’un travail en groupes

*Préambule*

Vous avez été réunis pour « approfondir et actualiser le charisme vincentien ». … Vaste programme … J’espère que vous n’avez pas des réponses toutes faites à la question : qu’est-ce que le charisme vincentien ? … nous n’allons pas pouvoir y répondre dans le temps imparti … Mais parlant d’où nous sommes, nous sommes invités à considérer la fin de la Congrégation. Cette approche va nous permettre : - de rejoindre la tradition de st Vincent, de retrouver ce qu’il a lui-même cherché et réalisé ; - de cibler à nouveau pour nous la mission, ce pour quoi nous sommes appelés ; - et mieux discerner les moyens correspondants. Qu’est-ce que nous voulons faire ou pour quoi[[1]](#footnote-1) sommes-nous appelés et envoyés ? Nous ne sommes pas une masse indéfinie dans un magma confus. Notons que la téléologie est une posture philosophique ?, existentielle, que st Vincent a lui-même adoptée, reçu de Dieu, dans l’événement. Il apprend à connaître sa volonté et cherche à l’accomplir. Il situe lui-même son approche de la fin de la Congrégation dans la tradition de l’Eglise, au cours de la conférence qu’il consacre à ce sujet :

« Il a été convenable, mes frères, de commencer ces règles par dire la fin où la Compagnie tend, en quoi et comment elle rendra ses services à Dieu, c'est ainsi qu'en ont usé saint Augustin, saint Benoît et tous ceux qui ont institué des Compagnies ; ils ont dit d'abord ce qu'elles ont à faire et ont commencé par la définition de l'Institut. Et ainsi il a été à propos que nous ayons mis à l'entrée de nos règles le blanc ou le but où nous tendons » (XII,75).

Je suppose que vous connaissez cette conférence[[2]](#footnote-2) par cœur … elle peut être vue comme un des textes-testament de notre fondateur. Elle est la première qu’il donne pour expliquer, aux membres de la Congrégation, les *Règles Communes*, dont le premier article touche donc à la finalité. Cette entrée en matière va nous amener à regarder ce pour quoi la Congrégation de la Mission est … et nous sommes invités à la regarder avec un de ses aspects particuliers : « la formation du clergé ». Nous allons voir pourquoi et comment ces deux éléments sont liés et ce qu’ils nous entrainent à vivre aujourd’hui.

Pour connaître la fin de notre Compagnie, nous nous référons donc à ce que st Vincent lui-même en a expliqué … comme en résumé dans cette citation : « Notre fin, c'est donc de travailler à notre perfection, à évangéliser les pauvres et à enseigner la science et les vertus propres aux ecclésiastiques ». XII,76

Vous connaissez probablement la formule, mais sa composition nous amène à nous y arrêter. Dans une simple observation de grammaire française, nous voyons que le sujet de la phrase est singulier, alors que l’attribut du sujet est pluriel. Nous pouvons donc d’abord noter que St Vincent caractérise l’unique fin de la Congrégation dans un pluriel, et qu’elle se compose de trois éléments.

Pour mieux comprendre, nous pouvons nous référer à l’article 1 de nos *Constitutions* qui nous apporte une interprétation d’autorité contemporaine[[3]](#footnote-3). Nous y retrouvons la fin exprimée dans un singulier (« suivre le Christ Evangélisateur… »), et les trois éléments la composant sont présentés comme trois modes de réalisation.

Cette observation de notre double source nous permet donc de souligner d’abord que la fin de la Congrégation est une, tout en étant distinguable en trois parties. Elle se déploie en trois modalités complémentaires et constituantes, pour ne former qu’une seule et même réalité. Nous prenons le temps de considérer cette composition de la fin car elle lui est essentielle, c’est sa nature même. Dans cette conférence du 6 décembre, St Vincent va d’ailleurs insister sur cette dimension, car il pressent les difficultés à venir à ce sujet.

« On pourra dire en la Compagnie : ‘Monsieur, je suis au monde pour évangéliser les pauvres, et vous voulez que je travaille aux séminaires ; je veux vaquer à ce que je suis venu faire, qui sont des missions à la campagne, et non pas m'enfermer dans une ville pour servir les ecclésiastiques.’ Ce serait une tromperie, et grande tromperie, à qui ne voudrait s'appliquer à faire de bons prêtres … » XII,85

L’affirmation de St Vincent ne peut pas laisser de doute sur la nature composée de la fin qui concerne tout membre de la Congrégation. La fin de notre Congrégation, ou notre vocation, est donc de suivre le Christ Evangélisateur des pauvres … pas d’évangéliser les pauvres … Il s’agit de vivre comme le Christ Missionnaire du Père et d’agir en conséquence. Cela se traduit dans l’expérience fondatrice de st Vincent par l’application à la perfection inspirée de Dieu, par une évangélisation des pauvres en paroles et en actes, et par la participation à la formation des prêtres. C’est la conjugaison de ces trois éléments qui font advenir et vivre un missionnaire selon st Vincent de Paul, et s’il en manque un seul, la fin de la Congrégation n’est plus elle-même.

Ce principe premier posé, nous pouvons alors arriver à considérer la fin et la formation des prêtres en particulier et conjointement.

**Finalité et formation des prêtres : quelles articulations ?**

La définition que donne st Vincent de la fin de la Congrégation n’est pas le résultat d’une théorie qu’il a échafaudée. Elle est le fruit de sa pratique missionnaire, passée au crible de la prière et de la collaboration concrète. Vous savez qu’il donne les *Règles Communes* à la fin de sa vie, voyant qu’il ne la fera plus longue (comme il le dit lui-même, in XII,89) et s’appuyant de fait sur l’expérience acquise. Regardons d’abord son expérience personnelle pour comprendre comment joue la formation des prêtres dans la finalité de la Congrégation.

*1) Dans l’expérience de SV*

St Vincent lui-même en rend compte dans la conférence : « Au commencement, nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques, nous pensions à nous et aux pauvres … Dieu a permis qu'en nous il n'a paru que cela ; mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres… » XII,83.84

Vincent a donc connu sa vocation missionnaire par étape : d’abord touchant au missionnaire lui-même (travailler à sa perfection) et aux pauvres (annoncer l’Evangile), puis incluant la formation des prêtres. Rappelons-nous quelques grandes étapes de ce cheminement.

A partir de 1618, Vincent de Paul prêche les missions de village en village, sur les terres des Gondi, avec quelques premiers compagnons, tout en fondant des charités. Les premières formes juridiques de la Congrégation paraissent en 1625 avec le *Contrat de fondation* et en 1626 avec l’*Acte d’association*. Il y est question pour les premiers missionnaires de s’appliquer au salut des pauvres gens des champs. Par cette pratique, allant de diocèse en diocèse, Vincent multiplie les exercices missionnaires et développe un réseau de relations. Il va travailler, entre autres, avec l’évêque du diocèse de Beauvais, Augustin Potier. Selon Abelly, comme avec Madame de Gondi en 1617, Vincent s’interroge avec son interlocuteur sur le remède à porter à un mal, en l’occurrence le mauvais état général du clergé, et la réponse lui vient de l’autre. C’est ce prélat qui le met en route à partir de septembre 1628 sur l’exercice des ordinands. La première attention de l’évêque est de préparer ceux qui vont recevoir les ordres, et il propose de le réaliser par une retraite de 10 à 15 jours, dans la prière et l’instruction de leurs devoirs et de leur ministère. La formule se montre satisfaisante et va se répandre, sous la direction des missionnaires, au diocèse de Paris dans les trois ans qui suivent, ailleurs en France, et jusqu’à Rome du vivant de st Vincent.

Cette première étape se complètera ensuite avec les séminaires, pour davantage prendre en charge la formation initiale des ordinands, avec différents essais pratiques que nous n’avons pas le temps de détailler. Notons simplement que Vincent de Paul et ses premiers compagnons participent, à leur manière propre de missionnaires, en dialogue régulier avec d’autres écoles comme celles de Bérulle ou d’Olier, à la mise en place des séminaires voulue par l’Eglise depuis le Concile de Trente. Ils sont sérieusement à l’œuvre. Ils rédigeront par exemple à quatre, Vincent de Paul, Nicolas Pavillon (futur évêque d’Alet), François Perrochel (futur évêque de Boulogne) et Jean-Jacques Olier, un manuel des exercices, intitulé *Entretien des ordinands* et présentant les connaissances de base nécessaires à tout aspirant au sacerdoce[[4]](#footnote-4).

Mais Vincent de Paul ne va pas cantonner ses efforts à la réformation du clergé dans la seule formation initiale. Il s’engage aussi dans la formation continue. Vous connaissez l’œuvre des conférences des mardis[[5]](#footnote-5). Abelly raconte que Vincent de Paul se rend compte avec ses proches collaborateurs des bons effets de la retraite des ordinands mais aussi de leur caractère plus ou moins éphémère. Il se trouve un jour interpelé par l’un d’eux, pour organiser une réunion régulière des prêtres, qui leur permettrait d’entretenir le premier élan dynamique de la vocation. Après l’approbation obtenue de l’archevêque de Paris, Vincent met en route cette assemblée hebdomadaire à partir de 1633. Il s’agit principalement de parler des vertus propres à l’état ecclésiastique et de leur pratique, pour s’encourager mutuellement dans le service du peuple de Dieu. Fidèle à sa pédagogie, st Vincent saura aussi entrainer ces prêtres dans une mise en pratique par leur participation à des missions.

Voilà à quelques traits comment est venue concrètement dans la vocation missionnaire de st Vincent de Paul cette dimension de la formation des prêtres. Pour mieux saisir son expérience fondatrice, retrouvons ses propres paroles sur le sujet, qu’il a traité régulièrement dans sa correspondance, des entretiens ou des conférences. Je ne peux pas vous en présenter une synthèse exhaustive aujourd’hui mais je vous en propose seulement quelques caractéristiques à partir de ma courte lecture avec la petite méthode.

*2) Qu’est-ce que cette formation des prêtres ?*

Nous avons commencé à le relever : il s’agit pour l’essentiel d’une part de préparer les candidats au sacerdoce leur faisant connaître et embrasser cet état, et d’autre part de soutenir les prêtres dans la fidélité à leur vocation. Dans une formule aussi simple, St Vincent expliquait aux missionnaires :

« Des prêtres dépend le bonheur du christianisme ; car les bons paroissiens voient-ils un bon ecclésiastique, un charitable pasteur, ils l'honorent et suivent sa voix, ils tâchent de l'imiter. Oh ! que nous devons tâcher de **les rendre tous bons**, puisque c'est là notre emploi, et que le sacerdoce est une chose si relevée ! »[[6]](#footnote-6)

« Les rendre bons » est l’action principale de formation des prêtres que st Vincent comprend, selon la nature même du sacerdoce – « bon ecclésiastique, charitable pasteur » – et selon sa visée – « les bons paroissiens tâchent de l’imiter ».

Au-delà d’une simple action didactique, Vincent de Paul découvre avec ses collaborateurs l’action même de Dieu à vivre dans la formation. J’en ai trouvé deux exemples probants :

- « S'employer pour faire de bons prêtres et y concourir comme cause seconde efficiente instrumentale, c'est faire **l'office de Jésus-Christ**, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses Apôtres, ayant voulu, pour cet effet, demeurer plusieurs années avec eux pour les instruire et pour les former à ce divin ministère. » XI,8

Cette référence à Jésus Christ coule de source avec St Vincent, puisque c’est à partir de ce que le Seigneur a vécu qu’il discerne sa propre vocation. L’article 1 des *Règles Communes* le rappelle. L’imitation de Jésus Christ amène à adopter une disposition d’instrument, dans son être et dans son faire. La formation des prêtres revient pour le missionnaire à un laisser-faire vital. Avant d’en reconnaître les moyens correspondants, nous pouvons repérer encore que Vincent de Paul voit ce même office attribué à l’Esprit :

- « Oh ! que vous êtes heureux de servir à Notre-Seigneur d'instrument pour faire de bons prêtres, et d'un instrument tel que vous êtes, qui les éclairez et les échauffez en même temps ! En quoi vous faites **l'office du Saint-Esprit**, à qui seul appartient d'illuminer et d'enflammer les cœurs ; ou plutôt c'est cet Esprit saint et sanctifiant qui le fait par vous ; car il est résidant et opérant en vous, non seulement pour vous faire vivre de sa vie divine, mais encore pour établir sa même vie et ses opérations en ces Messieurs, appelés au plus haut ministère qui soit sur la terre, par lequel ils doivent exercer les deux grandes vertus de Jésus-Christ, c'est à savoir la religion vers son Père et la charité vers les hommes. … » *A un prêtre de la Mission* (SV VI,393-394)

Ce passage par l’Esprit Saint permet comme une synthèse de la fin de la Congrégation : le missionnaire a vocation à recevoir la vie divine, pour la transmettre à d’autres, et notamment quant au sacerdoce du Fils. Cet extrait fait bien entendre en écho la définition de la fin de la Congrégation que st Vincent donne dans les *Règles Communes* et qui lie « travailler à sa perfection » (étant sanctifié) et « la formation des clercs » (devenant sanctifiant).

*3) Pourquoi ?*

Quant aux motifs de ce lien entre la vocation missionnaire de la formation des prêtres, nous en avons déjà entendu.

- St Vincent adopte la formation des prêtres dans sa vocation missionnaire parce qu’elle lui est donnée. Il reconnaît que c’est la volonté de Dieu qui l’a introduit dans ce service, non pas lui-même avec quelque projection. « C'est à nous à qui Dieu a confié une si grande grâce que celle de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est pas adressé pour cela, ni aux docteurs, ni à tant de communautés et religions pleines de science et de sainteté … Rien de tout cela ; c'est à de pauvres misérables idiots que Dieu, par sa pure volonté, s'est adressé pour essayer encore à réparer les brèches du royaume de son Fils et de l'état ecclésiastique. »[[7]](#footnote-7)

- L’argument est d’abord historique, au sens expérimental de l’événement par st Vincent. Mais dans un autre entretien, il y ajoute une dimension spirituelle : « comment Dieu nous a-t-il choisis pour une chose si grande ? C'est que pour l'ordinaire il se sert des matières les plus basses, pour les opérations extraordinaires de sa grâce ; comme dans les sacrements, où il fait servir l'eau et les paroles pour conférer ses plus grandes grâces ». XI,11

- De la conférence *Sur la fin de la Congrégation*, nous pouvons aussi retenir que la Congrégation vise à la formation des prêtres parce que, selon st Vincent :

« ..**il n'y a rien de plus grand qu'un prêtre** … Cette considération donc nous oblige à servir cet état-là si saint et si relevé. » XII,85

« c'est la **nécessité que l'Église** a de bons prêtres, qui réparent tant d'ignorance et tant de vices dont la terre est couverte, et qui ôtent cette pauvre Église de ce pitoyable état ... » XII,85

« Quel sacrifice, Messieurs, ne faites-vous pas à Dieu de travailler à leur réformation, **en sorte qu'ils vivent conformément à la hauteur et dignité de leur condition** et que l'Église se relève, par ce moyen, de l'opprobre et de la désolation où elle est ! » XII,86

- Enfin, nous pouvons noter que st Vincent motive cette dimension de la formation des prêtres dans la vocation missionnaire à partir de la vie du Christ même. C’est ce que lui-même a pratiqué et que les missionnaires s’engagent à poursuivre : « Le Fils de Dieu, comment commença-t-il ? Il se cachait, **1**il semblait qu'il ne pensait qu'à lui, il priait Dieu et ne faisait que des actions particulières ; il ne paraissait que cela, et puis **2**il annonce l'Évangile aux pauvres ; mais, avec le temps, **3**il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former, et enfin les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre ; il leur enseigna aussi toutes les maximes pour faire des prêtres, pour administrer les sacrements et s'acquitter de leur ministère. » XII,83-84

C’est ce modèle que Vincent veut reproduire.

*4) Comment ?*

« La troisième fin de notre petit Institut est d'**instruire les ecclésiastiques, non seulement aux sciences pour savoir, mais aux vertus pour les pratiquer**. Que faites-vous de leur montrer les unes sans les autres ? Rien ou presque rien. Il leur faut de la capacité et une bonne vie ; sans celle-ci, l'autre est inutile et dangereuse. **Nous devons les porter également à toutes les deux**, et c'est ce que Dieu demande de nous. » XII,83

Dans sa conférence *Sur la fin de la Congrégation*, Vincent de Paul en arrive à expliquer ainsi la troisième modalité de la fin[[8]](#footnote-8). Outre le complément d’information sur la nature même de l’exercice (« instruire aux sciences et aux vertus »), nous pouvons davantage remarquer la manière qu’indique st Vincent. Pour les ecclésiastiques, la science et le savoir ne font pas le tout de leur formation. Vincent de Paul donne une place tout aussi importante aux vertus et à leur pratique. Il est clair : l’un ne peut pas aller sans l’autre. Il revient régulièrement sur cet aspect de la formation et en fait même une spécificité. Avec un extrait d’entretien, nous pouvons l’entendre dire aux missionnaires :

« Voici l'ordination qui s'approche ; nous prierons Dieu qu'il donne son esprit à ceux qui parleront à ces messieurs et dans les entretiens et dans les conférences. Surtout chacun tâchera de **les édifier par l'humilité et par la modestie**. Car ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par les belles choses qu'on leur dit ; ils sont plus savants que nous ... Presque rien de ce qu'on leur peut dire ici ne leur est nouveau ; ils l'ont déjà lu ou ouï ; ils disent eux-mêmes que ce n'est pas cela qui les touche, mais bien **les vertus qu'ils voient pratiquer ici**. … Tenons-nous bas à la vue de notre chétiveté, nous qui sommes pauvres de science, pauvres d'esprit, pauvres de condition … » XI,11[[9]](#footnote-9)

Les missionnaires sont donc d’abord reconnus dans la formation qu’ils donnent pour leur enseignement par la pratique des vertus. Vincent de Paul en retient quelques caractéristiques :

- il partage une pédagogie correspondante

« Il leur faut rendre la morale familière, et descendre toujours dans le particulier, afin qu'ils l'entendent et comprennent bien ; il faut toujours viser là, de faire en sorte que les auditeurs remportent tout ce qu'on leur dit dans l'entretien. Gardons-nous bien que ce maudit esprit de vanité ne se fourre parmi nous, à leur vouloir parler des choses hautes et relevées ; car cela ne fait que détruire, au lieu d'édifier. » XI,11-12

- du fait de l’enseignement par la pratique, Monsieur Vincent fait entendre à tous les membres de la Congrégation que ce troisième aspect de la fin les concerne bien tous :

« **Nous sommes tous appelés de Dieu à l'état que nous avons embrassé, pour travailler à un chef-d’œuvre** ; car c'est un chef d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres ; après quoi on ne peut penser rien de plus grand, ni de plus important. **Nos frères mêmes peuvent contribuer** à cela par leur bon exemple et par leurs emplois extérieurs ils peuvent faire leur office à cette intention, qu'il plaise à Dieu donner son esprit à M.M. les ordinands. » (XII,14) [[10]](#footnote-10)

- Chacun est vivement encouragé à cette pratique des vertus, pour sa propre perfection, et pour cette formation par l’exemple, au cours des différents moments de chaque journée, non seulement « aux conférences, aux cérémonies, au chœur, au réfectoire et partout », précisera st Vincent[[11]](#footnote-11).

« Tout cela nous fait voir, Messieurs et mes frères que, si vous travaillez à l'acquisition des vertus, si vous vous remplissez des choses divines, et si un chacun en particulier a une tendance continuelle à une perfection, quand vous n'auriez aucun talent extérieur pour profiter à ces messieurs les ordinands, Dieu fera que votre seule présence portera des lumières en leurs entendements et qu'elle échauffera leurs volontés pour les rendre meilleurs ». XII,18[[12]](#footnote-12)

J’ose comprendre à partir de là que la première chose, que nous, missionnaires, avons à acquérir dans tout notre processus de formation, touche aux vertus. Dans votre cursus initial, vous avez probablement des savoirs à acquérir sur les sciences ecclésiastiques, pour votre propre perfection, pour assurer fidèlement auprès du peuple de Dieu le ministère que vous pourrez recevoir, mais entendez bien st Vincent : à quoi bon, si c’est sans ou avec trop peu de vertus missionnaires. Notre premier objectif n’est pas de former un club de savants éloquents, mais de vertueux missionnaires, pour une fidélité au Premier Envoyé de Dieu.

Comment s’y exercer ? St Vincent l’expose en particulier dans un entretien de septembre 1655 *Sur les prêtres*. Il insiste notamment sur l’humilité et explique :

« … c'est par ce moyen que tout réussira ; c'est par l'humilité, qui nous fait désirer la confusion de nous-mêmes. Car, croyez-moi, Messieurs et mes frères, croyez-moi, c'est une maxime infaillible de Jésus-Christ, que je vous ai souvent annoncée de sa part, que, d'abord qu'un coeur est vide de soi-même, Dieu le remplit ; c'est Dieu qui demeure et qui agit là dedans ; et c'est le désir de la confusion qui nous vide de nous-mêmes, c'est l'humilité, la sainte humilité ; et alors ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous, et tout ira bien ».[[13]](#footnote-13)

Pour vivre cette pratique des vertus, Vincent enseigne à prier Dieu, à se donner à lui, pour le recevoir et le donner lui-même. C’est cette même leçon qu’il donne dans le fameux avis à Antoine Durand[[14]](#footnote-14), embarrassé de sa nouvelle charge de supérieur au séminaire d’Agde, ainsi que dans un entretien *Sur l'œuvre des ordinands* (XII,15).

C’est ce que nous notions déjà quant au ‘quoi faire’ de la formation des prêtres par les missionnaires : il s’agit d’un laisser-faire Dieu, en nous et par nous, ou autrement dit encore, devenir instrument de Dieu. Nous vider de nous-mêmes pour nous laisser remplir de Dieu est une disposition fondamentale pour vivre la vocation missionnaire, et en conséquence pour l’accomplir au quotidien, dans le concret de notre propre perfectionnement, de l’évangélisation des pauvres et de la formation des prêtres. La pratique des vertus missionnaires nous y entraine assurément.

Voilà quelques éléments, récoltés de ma brève lecture de st Vincent, sur la question de la fin de la Congrégation et de la formation des prêtres.

**Quelle(s) actualisation(s) possible(s) ?**

Pour répondre à cette question, commençons par deux remarques préliminaires.

- Nous ne sommes pas une assemblée ayant expérience la plus développée en la matière ; vous-mêmes êtes encore étudiants ; nous ne parlerons pas en experts.

- Nos provinces ne sont pas dans des situations identiques quant à la formation des prêtres. Certaines dirigent quelque institut, comme en Pologne, en Italie ou Slovénie, pour ce que je connais. D’autres, comme en France, peuvent avoir plusieurs confrères engagés de manière régulière dans un séminaire ou une université. Des missionnaires interviennent aussi ponctuellement dans la formation continue.

Vous allez travailler en groupes de langues, je suppose. C’est pourquoi je vous propose …

1. AVIS AUX TRADUCTEURS = finalité ; pas la cause ! [↑](#footnote-ref-1)
2. *Sur la fin de la Congrégation*, du 6 décembre 1658, XII,73ss. [↑](#footnote-ref-2)
3. « La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Evangélisateur des pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à saint Vincent, Confrères et Communautés :

   1° s'emploient de toutes leurs forces à se revêtir de l'esprit du Christ (RC 1, 3) pour acquérir la perfection convenable à leur vocation (RC XII, 13) ;

   2° s'appliquent à l'évangélisation des pauvres, surtout des plus abandonnés ;

   3° aident à la formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des pauvres ». [↑](#footnote-ref-3)
4. cf. J-M Roman, *SVDP Biographie*, Alzani Editore 2004, p.432 [↑](#footnote-ref-4)
5. cf. J-M Roman, *id.*, p.277-285 ; et cf. Extrait d'entretien, *Sur l'œuvre des conférences ecclésiastiques* (SV XI,13-14) [↑](#footnote-ref-5)
6. Extrait d'entretien, *Sur la formation du clergé* (XI,4) [↑](#footnote-ref-6)
7. Extrait d'entretien [septembre 1655], *Sur les prêtres* (XI,310-311) [↑](#footnote-ref-7)
8. A partir de ce seul écrit de Vincent de Paul, ne déduisons pas trop vite que la fin est plurielle. Nous avons déjà vu le caractère essentiel de son unicité. On peut comprendre que Vincent parle là de « troisième fin » par facilité ou raccourci de langage. [↑](#footnote-ref-8)
9. Extrait d'entretien, *Sur l'œuvre des ordinands* [↑](#footnote-ref-9)
10. Répétition d'oraison (1658), *Sur l'œuvre des ordinands* (SV XII,14-19) [↑](#footnote-ref-10)
11. Répétition d'oraison (1658), *Sur l'œuvre des ordinands* XI,10-11 [↑](#footnote-ref-11)
12. Répétition d'oraison (1658), *Sur l'œuvre des ordinands* [↑](#footnote-ref-12)
13. Extrait d'entretien [septembre 1655], *Sur les prêtres* (XI,311-312) [↑](#footnote-ref-13)
14. *Avis à Antoine Durand* de 1656 in XI,342ss [↑](#footnote-ref-14)